

Plus que 2 jours pour participer à la campagne de dons Bébés Restos du Cœur

Pour la 6e année consécutive, Paris, les Restos du Cœur et l'entreprise Sodexo organisent l'opération « Bébés Restos du Cœur ». Jusqu'au 11 décembre, les parents des enfants accueillis les établissements municipaux et associatifs de la petite enfance sont invités à effectuer des dons.

Cette grande collecte dans les établissements de la petite enfance en faveur des familles en difficulté a été lancée le 7 décembre en présence de Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris, Nawel Oumer, Conseillère de Paris, déléguée à la petite enfance et la protection de l'enfance, Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12e arrondissement, Michel Gueguen, président des Restaurants du Cœur Paris et Gérard Laugel, directeur régional de Sodexo.

Jusqu'au 11 décembre, les parents des enfants accueillis dans 481 établissements municipaux et associatifs de la petite enfance sont invités à effectuer des dons de produits d'hygiène, de matériels de puériculture et de vêtements, de 0 à 36 mois. Pour la première année, l'ensemble des 20 mairies d'arrondissement s'est associée à l'opération en organisant une collecte dans leurs locaux. L'ensemble des dons seront répartis dans les 6 centres parisiens des bébés Restos du cœur qui accueillent 2 000 enfants âgés de 7 jours à 18 mois.

Les produits concernés :

- hygiène : lingettes, shampoing, gel lavant bébé, lait de toilette, savon, coton, crème pour le change, sérum physiologique, etc.
- matériels de puériculture : chauffe-biberons, porte-bébés, rehausseurs pour chaise, transats, etc.
- vêtements chauds, neufs ou en très bon état.

L'année dernière, grâce à la générosité des parents et la mobilisation des équipes, la campagne de décembre 2014 a aidé 2 000 enfants sur 2015 puisque les dons collectés dans les établissements l'année dernière, 340 sacs de 100 litres de dons, ont permis de subvenir aux besoins des antennes relais « Bébés Restos du Cœur » tout au long de l'année.

Paris soutient les Restos du Cœur depuis 2001 à travers l'accompagnement financier de la campagne annuelle de distribution d'aide alimentaire aux personnes et aux familles démunies de Paris, aide en constante augmentation et la mise à disposition de locaux. La collectivité parisienne consacre chaque année environ 6 millions d'euros à l'aide alimentaire, permettant ainsi la distribution de plus de 3 millions de repas aux Parisiens les plus démunis.